

Sanofi inaugure la première usine modulable de vaccins et biomédicaments au monde à Neuville-sur-Saône

Paris, le 10 septembre 2024. En présence du Président de la République, Emmanuel Macron, Sanofi a inauguré ce jour à Neuville-sur-Saône (Rhône-Alpes) une nouvelle unité de production révolutionnaire, baptisée « Modulus », pour produire ses prochains vaccins et médicaments biologiques. Ce nouveau concept d'usine, entièrement imaginé par les équipes industrielles de Sanofi, est une première mondiale. **Modulus présente la particularité de s'adapter pour fabriquer jusqu'à 4 vaccins ou biomédicaments simultanément**, et de pouvoir se **reconfigurer en quelques jours ou quelques semaines** pour changer de plateforme technologique (vaccins viraux vivants atténués, à protéine recombinante ou encore à ARN messenger, ainsi que des traitements issus de biotechnologies comme les enzymes ou les anticorps monoclonaux), contre plusieurs mois voire plusieurs années dans les usines classiques. **Fruit d'un investissement de près de 500 millions d'euros**, Modulus sera opérationnelle fin 2025, après qualification des installations et validation des procédés de fabrication. Sanofi prévoit d'y produire certains de ses futurs biomédicaments et vaccins.

Traditionnellement, un site industriel de vaccins ou biomédicament dispose de bâtiments dont chacun est dédié à une technologie ou un produit. Chaque élément y est construit en dur et ne peut plus évoluer une fois validé par les autorités de santé. Cette configuration empêche tout changement rapide des capacités de production, par exemple pour intégrer l'arrivée d'un nouveau médicament ou augmenter rapidement la production d'un vaccin en cas de pandémie. Le caractère unique de Modulus réside dans la conception même du bâtiment, où se retrouvent l'équivalent de 34 mini-usines standardisées, dotées d'équipements interconnectés, modulables selon la technologie requise, afin de configurer la chaîne de production correspondante aux besoins du moment.

D'une superficie de 24 000m², ce bâtiment permet la création de 200 nouveaux emplois à forte valeur ajoutée, au sein du site de Neuville-sur-Saône.

Paul Hudson

Directeur général de Sanofi

“La création de Modulus est l'une de nos plus grandes fiertés, résultat du savoir-faire industriel unique de Sanofi. Il ne s'agit pas seulement d'une nouvelle usine, plus moderne, écologique et connectée, mais bien d'une révolution dans la façon dont nous fabriquerons vaccins et biomédicaments dans les prochaines décennies. Nous avons tout réinventé, de la conception du bâtiment à la façon dont nous avons collaboré avec les autorités de santé, pour imaginer une usine qui sera la plus à même de répondre aux enjeux de santé des patients en France et dans le monde entier. Avec Modulus, Sanofi offre à la France et à l'Europe un leadership inégalé en matière de souveraineté sanitaire.”

Modulus s'inscrit dans la stratégie historique de Sanofi d'équiper la France des plateformes stratégiques pour produire les médicaments et vaccins essentiels d'aujourd'hui et de demain. Son inauguration intervient quelques mois après l'annonce d'un [investissement de plus d'un milliard d'euros pour notamment doubler les capacités de production d'anticorps monoclonaux](#) du site de Sanofi à Vitry-sur-Seine et le renforcement, ces dernières années, des sites de production de principes actifs issus de la chimie dans le sud de la France.

Sanofi, qui n'a jamais fait le choix de la délocalisation, réalise historiquement **environ 60% de sa production mondiale dans l'Union européenne** et source à peine 5% de ses principes actifs en Asie, contre une moyenne de 80% dans l'industrie pharmaceutique. En 2023, grâce à

cette empreinte industrielle, **la contribution de Sanofi à la balance commerciale de la France s'est élevée à plus de 13 milliards d'euros.**

Ces investissements industriels massifs visent à soutenir l'ambition de Sanofi de devenir **le leader mondial en immunologie**, en visant des maladies comme l'asthme, la sclérose en plaques, le diabète de type 1 ou encore la bronchite chronique. Pour soutenir cette ambition, Sanofi va investir 700 millions d'euros supplémentaires en R&D par an au cours des deux prochaines années. En 2023, Sanofi a investi 6,7 milliards d'euros en R&D.

À propos de Sanofi

Nous sommes une entreprise mondiale de santé, innovante et animée par une vocation : poursuivre les miracles de la science pour améliorer la vie des gens. A travers le monde, nos équipes s'emploient à transformer la pratique de la médecine pour rendre possible l'impossible. Nous apportons des solutions thérapeutiques qui peuvent changer la vie des patients et des vaccins qui protègent des millions de personnes dans le monde, guidés par l'ambition d'un développement durable et notre responsabilité sociétale.

Sanofi est cotée sur EURONEXT : SAN et NASDAQ : SNY

Contacts

Sandrine Guendoul | + 33 6 25 09 14 25 | sandrine.guendoul@sanofi.com

Nicolas Obrist | + 33 6 77 21 27 55 | nicolas.obrist@sanofi.com

Léo Le Bourhis | + 33 6 75 06 43 81 | leo.lebourhis@sanofi.com

Victor Rouault | + 33 6 70 93 71 40 | victor.rouault@sanofi.com

Déclarations prospectives – Sanofi

Ce communiqué contient des déclarations prospectives. Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations, des services futurs, le développement de produits et leur potentiel ou les performances futures. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer » ou « planifier », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien que la direction de Sanofi estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de Sanofi, qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes à la recherche et développement, les futures données cliniques et analyses, y compris postérieures à la mise sur le marché, les décisions des autorités réglementaires, telles que la FDA ou l'EMA, d'approbation ou non, et à quelle date, de la demande de dépôt d'un médicament, d'un procédé ou d'un produit biologique pour l'un de ces produits candidats, ainsi que leurs décisions relatives à l'étiquetage et d'autres facteurs qui peuvent affecter la disponibilité ou le potentiel commercial de ces produits candidats, le fait que les produits candidats s'ils sont approuvés pourraient ne pas rencontrer un succès commercial, l'approbation future et le succès commercial d'alternatives thérapeutiques, la capacité de Sanofi à saisir des opportunités de croissance externe et à finaliser les transactions y relatives, l'évolution des cours de change et des taux d'intérêt, l'instabilité des conditions économiques et de marché, des initiatives de maîtrise des coûts et leur évolution, l'impact que les pandémies ou toute autre crise globale pourraient avoir sur Sanofi, ses clients, fournisseurs et partenaires et leur situation financière, ainsi que sur ses employés et sur l'économie mondiale. Ces risques et incertitudes incluent aussi ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par Sanofi auprès de l'AMF et de la SEC, y compris ceux énumérés dans les rubriques « Facteurs de risque » et « Déclarations prospectives » du Document d'enregistrement universel 2023 de Sanofi, qui a été déposé auprès de l'AMF ainsi que dans les rubriques « Risk Factors » et « Cautionary Statement Concerning Forward-Looking Statements » du rapport annuel 2023 sur Form 20-F de Sanofi, qui a été déposé auprès de la SEC. Sanofi ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'Autorité des marchés financiers.